

Brussels, 2nd October 1973

STATEMENT BY PRESIDENT ORTOLI AT BLAIR HOUSE ON 1ST OCTOBER 1973

"Two and a half years ago, my predecessor, President Malfatti, came here just before the Community of the Six took a major decision - on its enlargement - and announced that the Nine would be willing immediately after enlargement to engage in world trade negotiations. These have in fact been launched since.

Today again, the Community of the Nine finds itself on the verge of important international developments and is ready to play its role to the full in the major negotiations now taking place.

I expect that the end of the year will see the Community making a new leap forward by implementing the decisions of the Paris Summit. These decisions are those needed to enable us to achieve our economic and monetary union in 1980. I have said this here and stressed that the Community, already an active partner in world commercial policy, was beginning to speak with a single voice on monetary matters and had shown its political dimension at the recent Copenhagen Conference.

Thus, we are discovering and defining our European identity, among ourselves and by our joint efforts.

European identity has its own special meaning. It does not lead to opposing anyone. Rather does it make possible joint discussions and constructive dialogue with our partners and with the United States in particular. We spoke about these topics at length with the President and Mr. Kissinger in connection with the current discussions, which must lead to a reaffirmation of our joint objectives.

This declaration will be important, and the decisions to be taken in the near future will be equally so. Of these the main ones are the following:

- (i) The success of the world trade negotiations, launched in Tokyo on the initiative of the Community, the United States and Japan. We await with great interest the final vote to be taken by your Congress on the Trade Bill.

- (ii) Rapid progress in the negotiations on the reform of the international monetary system. Agreement between the United States and Europe will be vital for a return to a stable situation without which there can be no lasting achievements in other fields.
- (iii) Deeper commitment by all the rich countries of Europe, the United States and other industrialized nations on behalf of the developing countries.

Our talks on these topics have been frank, concrete and constructive. I am grateful to President Nixon for making them possible and I hope they will help to clarify and strengthen the relations of trust and friendship which exist between the United States and Europe.

Bruxelles, le 2 octobre 1973

Résumé d'un discours prononcé par M. P.J. Lardinois, membre de la Commission des Communautés européennes, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut néerlandais d'Etude des Produits laitiers à Ede, Pays-Bas, le 28 septembre 1973

Notre politique laitière est une source de préoccupation constante. Non seulement elle s'est discréditée elle-même, mais elle a donné en même temps une mauvaise réputation à la politique agricole communautaire dans son ensemble, et c'est là un élément qui a eu à son tour des conséquences fâcheuses sur l'idée que l'opinion publique se fait des Communautés européennes en tant que telles. C'est pourquoi M. Lardinois a déclaré qu'une industrie laitière assainie, sans excédents structurels, constitue un objectif prioritaire. C'est aussi l'intérêt du secteur considéré qui constitue à lui seul 18 % de la production agricole totale de la Communauté européenne et qui procure tout ou partie de leur revenu à 45 % de tous les agriculteurs européens.

La cause principale des excédents structurels, selon M. Lardinois, est une fixation des prix qui n'a pas toujours coïncidé avec ce qui était économiquement souhaitable. L'orateur a estimé qu'une correction de la relation de prix entre les matières grasses et les protéines du lait pourrait contribuer à améliorer sensiblement la situation. Lors de l'institution des Communautés européennes, on a fixé respectivement à 90 % et à 10 % la part des matières grasses et des protéines dans le prix du lait payé à l'agriculteur. Etant donné le volume de la production de beurre qui en a résulté, cette relation de prix a été progressivement modifiée. A l'heure actuelle, la teneur en matières grasses ne détermine plus le prix du lait que pour une proportion de 58 %. M. Lardinois estime que la Communauté doit encore progresser dans cette direction, déclarant que 50 % pour les matières grasses et 50 % pour les protéines serait une proportion souhaitable et constituerait un objectif à atteindre progressivement, mais à court terme, car il y a encore trop de beurre dans la Communauté.

M. Lardinois a déclaré en outre que l'industrie laitière doit accéder à la coresponsabilité pour définir la politique à suivre en la matière. Il ne s'agit pas, selon M. Lardinois, de déléguer à "Bruxelles" toutes les responsabilités et d'incriminer la politique poursuivie au moment de la note à payer. La nécessité d'une coresponsabilité se révèle par exemple dans l'incorporation croissante de graisses végétales, qui ne proviennent pas du lait, dans les produits laitiers. Si cette évolution se poursuit et que le beurre en vient à être supplanté par les graisses végétales, pour lesquelles la Communauté a une politique d'importation extrêmement libérale, cela ne manquera pas d'avoir des conséquences sur notre politique, a déclaré M. Lardinois. La seule solution efficace, c'est que

l'industrie laitière puisse assumer ses responsabilités dans ce domaine. En effet, si la Communauté devait édicter des règles plus strictes, par exemple en taxant davantage les importations de graisses végétales, non seulement il en résulterait des conséquences fâcheuses pour nos relations avec les pays en voie de développement et avec les pays exportateurs comme les Etats-Unis, mais les hausses qui en découleraient pour un certain nombre de produits aggraveraient encore l'inflation. Si la Communauté n'intervenait pas et refusait à l'industrie laitière d'assumer ses responsabilités, l'accroissement des excédents de beurre aurait des conséquences financières inacceptables pour la politique agricole communautaire.

L'industrie laitière peut également prendre pleinement et en toute conscience ses responsabilités en stimulant la consommation de beurre et en répondant d'une manière plus efficace aux considérables efforts publicitaires déployés en faveur des produits concurrents. Les arguments sans nuances que l'on fait valoir contre la consommation de beurre sont dépourvus de crédibilité scientifique, a déclaré M. Lardinois. Le manque d'agressivité commerciale dans le secteur du lait ne peut s'expliquer, a dit l'orateur, que par l'attitude des milieux intéressés qui pensent que "Bruxelles" est responsable. Il a toutefois souligné avec insistance que les autorités compétentes ne doivent apporter leur concours que s'il est véritablement nécessaire et que l'industrie laitière, dont les ventes se chiffrent en milliards, est assez forte pour se tirer elle-même d'affaire.

M. Lardinois a déclaré qu'il n'était pas souhaitable de limiter la production laitière en instituant des quotas individuels ou nationaux. Il a estimé en revanche que la collaboration de l'industrie laitière était indispensable pour qu'on ne soit pas contraint d'en venir à des solutions aussi désespérées.

M. Lardinois a considéré que la Communauté européenne, en dépit des initiatives importantes déjà prises dans ce domaine, devrait pouvoir mettre une part encore accrue de sa production laitière à la disposition des pays en voie de développement, si possible dans le cadre d'un programme d'aide alimentaire à long terme. Il conviendrait aussi d'effectuer des études plus poussées pour faire en sorte que les produits laitiers puissent être utilisés dans de meilleures conditions dans les pays tropicaux.

---